## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de	L'an deux mille vingt et un
membres:	Le deux novembre à vingt heures trente minutes
En exercice: 15	Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est
Présents: 12	réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.
Votants: 13	
POUR: 13	<b><u>Date de convocation</u></b> : Le 28 octobre 2021
CONTRE:/	Secrétaire de séance: Nadine CUSIN
ABSTENTION:/	

Présents: Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Martin PHILIPPS, Pascal GROSFORT, Estelle SIMONIN,

Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Cécile CASSOU-LENS Absent(e)(s) avec procuration: Delphine BACHELLERIE,

Absent(e)(s) sans procuration: Arnaud POLLET, Gaël MENETRIER

## Délibération n° D21-15

## Objet: Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la société FREE a décidé d'intenter une action en justice contre la mairie suite à l'avis défavorable donné à sa déclaration préalable de travaux relative à la pose d'une antenne. Afin de défendre au mieux les intérêts de la commune, le Maire demande que le conseil municipal l'autorise à intenter toutes les démarches nécessaires auprès de la justice.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,

> **DECIDE** à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice et à prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre les intérêts de la commune.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,

Vincent TISSOT

Certifiée exécutoire le 3 novembre 2021 Transmise en Sous-Préfecture le 3 novembre 2021 Affichée le 3 novembre 2021